

EDITO

Merci Blanquer!

Quoi de mieux que d'apprendre avant ces vacances la publication au Bulletin Officiel de l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel. Maintenant plus de blabla ! Dès la rentrée, entre lycées professionnels, généraux et techniques, coordonnons-nous et organisons la résistance face au mépris de ce gouvernement. Profitons du mouvement des lycéen.nes et de celui naissant des stylos rouges pour amplifier la mobilisation.

REFORME DU LP : MASSIFIONS LA MOBILISATION !

Depuis l'annonce le 28 mai dernier par le ministre Blanquer d'un plan inédit de casse de l'enseignement professionnel, une mobilisation importante s'est construite depuis le 27 septembre avec une légère baisse en cette fin d'année suite au mouvement social des Gilets jaunes. Retour sur trois mois de mobilisation et explorons les perspectives à donner au mouvement dans le contexte de la création du collectif des stylos rouges.

En réponse au projet de réforme du LP, une première intersyndicale nationale – CGT Educ'action, le Snuep-FSU et SUD Éducation – s'est tenue le 13 septembre. Cette intersyndicale a appelé à une grève de toutes et tous les professeur.es de lycées professionnels le jeudi 27 septembre. Cette journée fut une belle réussite avec 20 à 30 % de grévistes mobilisés. En région parisienne, 2000 collègues ont battu le pavé (avec des AG interLP où plus de 30 bahuts étaient représentés). Faut-il encore rappeler que derrière cette réforme se cache une véritable casse de l'enseignement professionnel sous statut scolaire : des milliers de postes supprimés, entre 300 et 400 heures de cours en moins pour les élèves de Bac Pro, 200 heures en moins pour celles et ceux de CAP principalement dans l'enseignement général.

UNE INTERSYNDICALE LP TOUJOURS MOBILISEE

Cette première journée a donné le pas à trois autres journées de mobilisation notamment en région parisienne les 9 octobre, 12 novembre et 27 novembre en dépit du refus de la FSU de participer à cette dernière. Au mois de décembre, en parallèle de la mobilisation des gilets jaunes, l'abandon de la réforme du lycée pro a été portée par une forte mobilisation lycéenne, soutenue, dans plusieurs lycées pro du 93, par des grèves. L'intersyndicale nationale s'est maintenue et du matériel a été élaboré pour

informer les collègues et les parents d'élèves du contenu de la réforme du LP et de ses conséquences, une série de tracts unitaires a été préparée concernant en particulier : les grilles horaires de la réforme, le développement de l'apprentissage, les familles de métiers, le bac pro GA et le plan social de 1500 postes. Par ailleurs, un courrier unitaire sur la réforme à destination des parents d'élèves a été élaboré. Vous pourrez trouver ce matériel sur le site du syndicat SUD Éducation 93 à la rubrique Lycée professionnel.

LA CHUTE CONFIRMEE DES POSTES AU CONCOURS

SUD éducation l'avait annoncé et c'est chose faite. En cette fin d'année 2018, la publication des postes au concours du CAPLP ont permis de mettre en avant l'impact de la réforme du LP. En effet, la voie professionnelle est fortement touchée avec 1435 postes proposés au concours en 2019 contre 1580 en 2018 : 1 poste sur 10 disparaît. Parmi cette baisse, l'enseignement général est fortement touché avec 38 % de postes supprimés en Lettres-Histoire et 50 % en Lettres-Langues. L'enseignement professionnel est également impacté avec la suppression de 50 % des postes en Gestion- Administration. Cette baisse du nombre de postes en LP va avoir un impact direct sur nos collègues contractuelles qui seront les premiers sacrifiés. Mais pas seulement ! Quelles seront les possibilités de muta-



tion pour les collègues titulaires ?

ENSEMBLE AMPLIFIONS LA MOBILISATION!

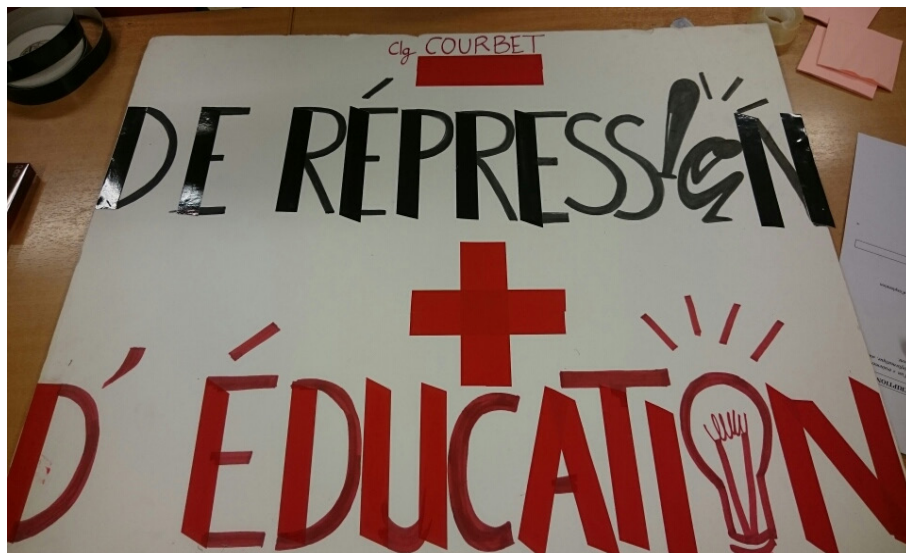
Que faire maintenant ? Il s'agirait dès la rentrée de continuer le travail d'information sur la réforme auprès de nos collègues sans oublier les parents d'élèves. Dans ce cadre, le matériel de l'intersyndicale nationale doit être très rapidement diffusé et accompagné par l'organisation d'heures d'informations syndicales afin de préparer les futures mobilisations et réfléchir ensemble à des moyens d'actions percutants. Dans cette perspective, profitons de l'effervescence du mouvement des stylos rouges pour communiquer aux collègues qui n'ont pas l'habitude de se mobiliser. Dans ce cadre, serait-il intéressant d'organiser des AG de villes ou département afin de se rencontrer et d'amplifier la mobilisation ? Ne serait-ce pas l'occasion de se rapprocher de la mobilisation des lycéen.nes contre la réforme du lycée général et technique et de Parcoursup ? Autant de questions qu'il sera important de poser durant nos rencontres.

ALERTE : les lycéen.nes mobilisé.es et les personnels victimes de violences policières en Seine-Saint-Denis !

SUD éducation 93 est extrêmement inquiet de la répression qui s'est abattue sur les lycéen-ne-s de Seine-Saint-Denis et des quartiers populaires en général durant le mois de décembre. Les revendications des lycéen-ne-s sont légitimes : avec elles/eux, nous demandons l'abandon des réformes Blanquer sur les lycées, de la loi ORE, du dispositif ParcoursSup. Nous demandons un plan d'urgence dans le 93, pour l'éducation, et les services publics, avec des créations de postes massives. Plus généralement, nous appelons les collègues à rejoindre la mobilisation des gilets jaunes, et demander avec l'augmentation des salaires, une autre répartition des richesses.

PREFECTURE ET EDUCATION MAIN DANS LA MAIN

La préfecture a donné l'ordre aux cheffe-s d'établissement d'ouvrir les lycées et mobilise les forces de l'ordre, les CRS mais aussi la BAC,



pour garantir leur ouverture, comme si nos élèves étaient des criminel-le-s. SUD Education 93 dénonce l'usage de ces armes qui mutilent, des LBD comme des grenades de désencerclement, sur nos élèves. Les forces de l'ordre mettent en danger la sécurité des élèves et des personnels.

Si le mouvement est aussi fort en Seine-Saint-Denis, c'est parce que les lycéen-ne-s comme les personnels ne supportent plus ces conditions d'étude et de travail désastreuses. Les suppressions de postes et le manque de moyens largement dénoncés par les personnels des établisse-

ments du département depuis des années conduisent nécessairement à une expression violente de la part de la population scolaire. Encore une fois, plutôt que de donner aux lycéen-ne-s les moyens de s'organiser, d'exprimer des revendications en mettant des salles à disposition par exemple, l'institution envoie les forces de l'ordre pour gazer, matraquer, mutiler les lycéen-ne-s et les personnels. Les victimes sont nombreuses, les blessures graves et le droit d'expression, de réunion et de mobilisation des lycéen-ne-s n'est pas garanti.

POUR UN PLAN D'URGENCE POUR LE 93

Un élève du 93 coûte 50% moins cher à l'État qu'un élève parisien. Nos écoles et établissements cumulent les dysfonctionnements : postes non pourvus, enseignant-e-s absent-e-s, précarité des personnels, dotations des collectivités territoriales plus faibles qu'ailleurs. Nos élèves et leurs familles subissent plus qu'ailleurs la précarité, les inégalités sociales, les exclusions. Les moyens alloués aux écoles et aux établissements ne permettent pas de faire face aux difficultés du territoire. Au contraire, dans le contexte actuel d'austérité budgétaire, ils baissent chaque année. Pour faire face à ces injustices, des écoles et établissements se mobilisent chaque année : contre une fermeture de classe, pour qu'il y ait un-e enseignant-e devant chaque classe, contre la baisse de la dotation horaire globale (DHG). SUD éducation 93 soutient toutes ces revendications, et met en avant une revendication unifiante pour toutes ces luttes : un plan d'urgence pour l'éducation dans le 93. SUD éducation 93, c'est un outil syndical pour coordonner les luttes et gagner la bataille des moyens dans le 93 !

Contacter la permanence

Adresse postale :
SUD éducation 93
Bourse du Travail de Saint-Denis
9-11 rue Génin
93200 Saint-Denis

 01.55.84.41.26 ou 06.88.66.47.23

 contact@sudeducation93.org

La permanence est ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h. Le mercredi, vous pouvez joindre nos commissaires paritaires.

